

COMMISSION REGIONALE DES FINANCES

Réunion du 13 avril 2018 à Bourgoin

Membres Présents :

Outre les membres de droit Jérôme VILLON (Directeur Général), Jean PFAENDER (Président de la commission), étaient présents Chantal FERRARI (Trésorier Général Adjoint), René GERGELE et François JOUSSE.

Xavier DEMAY (Trésorier Général), Philippe COLLARD et Pierre Alex VIAL (CTS) avaient prévenu de leur indisponibilité. Marie Claude LEONARD avait indiqué qu'elle serait présente mais n'est pas venue.

Ouverture de la séance à 9h30

L'examen des recettes et dépenses au cours du 1^{er} trimestre 2018 reposait sur le fichier transmis la veille par e-mail à chaque participant. Certains participants ont déclaré ne l'avoir pas reçu et l'ont découvert en séance.

Deux sujets étaient à l'ordre du jour : examen des encours budgétaires et remue-ménages.

L'examen n'a pas fait ressortir d'anomalie marquante.

Côté dépenses,

- quelques précisions ont été apportées, sur le Pointes d'Or notamment, montrant, s'il était besoin, que tous les championnats n'ont pas un coût équilibré.
- Le budget prévu pour l'AG Ligue est dépassé, les frais d'hébergement et de déplacement ayant été sous-évalués.
- Le budget alloué à la Commission Master étant déjà plus qu'à moitié consommé, Chantal se charge d'en aviser le responsable.
- Globalement le total des deux budgets prévus pour les compétitions Benjamins/Minimes Indoor et EC est respecté mais avec une inversion des dépenses par rapport aux budgets, la subdivision fine des dépenses attirant ici à tort l'attention.
- Pas de commentaire particulier sur la partie technique, en l'absence de CTS. Jean Pfaender fera quelques investigations sur le fonctionnement de Njuko en vue de mieux appréhender les zones d'ombre signalées par les CTS lors des réunions précédentes.

Côté recettes, quelques nuages.

- Il se confirme que le CNDS devrait être en baisse de 20 % par rapport à l'exercice précédent avec une exclusion du haut niveau et de la formation des actions couvertes jusqu'à présent.
- Les prises de licences sont, comme prévu, plus nombreuses qu'au cours de l'exercice précédent. La mauvaise surprise est que les licences compétition sont en net retrait, pour le moment, d'une année sur l'autre (14561 en août 2017 contre 13232 fin mars 2018), cependant que les licences découverte bondissent d'autant (5756 en août 2017 contre 7088 fin mars 2018) mais avec un rendement de 4 € au lieu des 18 et 28,50 € des licences compétition.
- Pour les partenariats, les conventions pluriannuelles signées avec Casino et AG2R sont conformes aux attentes, concrétisées notamment par un versement de 60 k€ de Casino en janvier.

Le remue-méninges a été l'occasion d'évoquer l'évolution inéluctable du modèle économique actuel pour s'accommoder de la baisse constatée des subventions et des coûts plus importants supportés en organisation de manifestations. Des pistes sont sans doute à explorer du côté d'entités non encore démarchées, notamment au niveau européen pour trouver de nouvelles subventions. Parallèlement, une participation financière des athlètes sera sans doute inévitable pour contenir les déficits des manifestations. Dans un registre technique plus que financier a également été évoqué le groupement d'employeurs en tant que moyen de rétribuer plus sereinement qu'actuellement les entraîneurs. Jérôme Villon, par la nature et la qualité de ses contacts, fera quelques recherches quant à de nouvelles subventions possibles. François Jousse investiguera dans les compétitions de tous ordres pour éclairer nos lanternes. Pour sa part et en vue d'assurer un meilleur suivi budgétaire, Jean Pfaender tâchera de faire parvenir chaque mois, indépendamment de la tenue ou non d'une réunion de la Commission, un état des encours, par e-mail à chaque membre de la Commission.

La séance est levée à 12h20, sans avoir fixé la date de la prochaine réunion, prévue en mai avant le prochain Comité Directeur. Une proposition sera envoyée par e-mail pour tenir compte des disponibilités des absents de ce jour. L'ordre du jour portera sur la révision des tarifs des licences ainsi que le suivi budgétaire sur 4 mois.